



L'ACTUALITÉ INDISPENSABLE À LA
GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

● **À la une**

En bref

P.05

-

● **Le grand angle**

Cybersécurité

P.26

-

● **Des hommes et des territoires**

Bonne pratique

P.41

-

● **Intercours**

La pause spirituelle

P.48

-



Systèmes d'information

Cybersécurité : un enjeu majeur

P.26

-



Hervé de Kerdrel, président
Fédération nationale des Ogec

” La créativité est contagieuse,
transmettez-la.
(Albert Einstein)

“Innovation” sera le mot de référence pour la nouvelle année 2023

En ce début d'année 2023, je tenais m'adresser à chacun d'entre vous, au nom du conseil d'administration de la Fédération nationale des Ogec pour vous souhaiter le meilleur, à titre personnel et professionnel, et au titre des activités associatives dans lesquelles vous œuvrez. Que vous soyez l'un des 90 000 salariés ou des 30 000 bénévoles du réseau des Ogec, vous êtes engagés au quotidien dans les Ogec et les fédérations départementales, régionales ou nationale, au service de l'Enseignement catholique et de sa mission éducative. Votre apport est essentiel en support des chefs d'établissements, des directions diocésaines, du Sgec¹ et de l'ensemble de nos partenaires de l'Enseignement catholique. Soyez-en chaleureusement remerciés ! Cet apport est spécialement important alors que nous faisons face actuellement à un contexte inflationniste nouveau qui place certains de

nos établissements dans des situations financières fragiles. Nous le savons, 2023 sera aussi l'année qui marquera le passage à la phase "déploiement" de la démarche "Prospective" initiée par le Sgec. Cette démarche est essentielle car elle nous mobilise, ensemble, afin de répondre aux défis qui sont ceux de l'Enseignement catholique aujourd'hui. Elle fait donc largement appel aux contributions de tous ses acteurs. La Fédération des Ogec y a toute sa place avec ses compétences spécifiques en gestion économique, sociale et immobilière. Plus que jamais, nous comptons sur votre créativité, sur votre sens de l'innovation, sur votre capacité à sortir des sentiers battus pour imaginer de nouvelles réponses aux défis qui sont les nôtres. Merci encore vivement pour votre mobilisation sans faille, et bonne année d'innovations à nous tous !

Ours

Mag des Ogec ISSN 2729-4609 - Dir. de publication : Hervé de Kerdrel - Chargée de publication : Marine de Montalivet - 277 rue Saint Jacques - 75005 Paris 5^e - Tél : 01 53 73 74 40 - contact@fnogec.org - www.fnogec.org - @Adobe Stock

sommaire

La voix du réseau

P.02

L'édito

P.02

À la une

P.04

Actualités

P.05

Domaines d'expertises

P.11

Comptabilité & gestion

P.12

Immobilier & sécurité

P.18

Social & RH

P.20

Informatique & digital

P.23

Communication & partenariat

P.24

[LE GRAND ANGLE]

P.26

Cybersécurité : un enjeu majeur

Des hommes et des territoires

P.37

Le concours

P.38

Bonne pratique

P.41

L'aventure humaine

P.43

Intercours

P.46

La pause ludique

P.47

La pause spirituelle

P.48

| À la une

[Actualités]

- 05 Brèves générales
- 06 Journées de la Fédération
- 08 Démarche prospective
- 10 Lettre d'actu sociale





■ Réussir votre recrutement par la voie de l'apprentissage

Nous vous invitons à regarder un webinar qui vous permettra de comprendre les fondamentaux du recrutement par l'apprentissage pour que recruter le bon profil soit facile : le replay et le support de présentation sont disponible sur notre [site web](#).



■ Contexte de crise et actualités : quels sont les replay à regarder ?

Que ce soit lié à un contexte d'urgence ou pour répondre à vos enjeux, nous avons mis en place des outils (vidéos, webinars, etc.) pour vous accompagner et répondre à vos besoins. Nous vous invitons

à regarder les replay des webinars sur la [fiabilisation de vos DSN](#), les [risques professionnels de la branche](#) ou encore ceux de la [web série "Mission : \[im\]possible"](#) dédiée à la crise énergétique actuelle.

■ Formation pro : un abondement au CPF

Le 24 janvier, l'Interbranches des Établissements de l'Enseignement Privés (EEP), la Caisse des Dépôts et Akto ont signé une convention instaurant un abondement au CPF à hauteur de 3 000€ pour tous les salariés s'inscrivant dans les certifications prioritaires de la branche : [lire le CP](#)



■ Démarche prospective : faire ensemble

La Fédération des Ogec a participé à la journée *Prospective* dont l'objectif était d'inviter les acteurs de l'Enseignement catholique à réfléchir ensemble pour se transformer et se réinventer ([cf. p.6](#)).

j f 2
3

Journées
de la
Fédération
des Ogec



9, 10, 11
MARS
2023



OGEC

PUISSANCE 2

*Engagé(e) et fier(e)
de mon réseau !*



Palais du Grand Large
Saint-Malo

OGEC²

Ogec puissance 2 :

engagé(e) et fier(e) de mon réseau !

Après 2 fois 2 ans sans grande rencontre depuis Pau, la Fédération nationale des Ogec invite le réseau à se rassembler en mars 2023 pour mettre les bouchées doubles ! Objectif ? Se donner des clés pour rebondir et monter en puissance !

En avant toute !

Direction Saint-Malo pour les Journées de la Fédération des Ogec 2023 !

Le choix de Saint-Malo pour accueillir ces journées est symbolique : il s'ancre dans 3 caractéristiques de la cité bretonne :

1. **L'air marin, tout d'abord.** Pour trouver un nouveau souffle post-covid dans une société en pleine mutation où il faut sans cesse s'adapter. Ce bol d'O₂xygène nous permettra d'opérer notre métamorphose au cœur d'un monde qui bouscule nos méthodes. Il en va ainsi de notre stabilité et de notre pérennité face aux vents contraires.

2. **Le port de pêche, ensuite.** L'avenir de nos Ogec passera par le recrutement de nouvelles compétences et par notre faculté à organiser des passages de témoins progressifs et sécurisants. Ceci afin d'inviter de nouvelles recrues à nous rejoindre ! Il est donc devenu essentiel de lancer les filets de nos recrutements de demain pour que la pêche soit abondante en expertises et en talents.

3. **La cité Corsaire enfin.** Si les corsaires étaient mandatés par le Roi pour "partir en conquête", Saint-Malo nous invite à "partir en mission" : celle de créer des Ogec « puissance 2 », riches de nos complémentarités :

- ✓ Bénévoles X salariés
- ✓ Président d'Ogec X chef établissement
- ✓ Président de fédération départementale X directeur diocésain
- ✓ Apel X Ogec
- ✓ Etc.

C'est forts de nos dualités et en exploitant nos synergies que nous réussirons ensemble !

Les JF23 ont pour ambition de nous faire monter en puissance par l'optimisation de notre engagement : un Ogec « au carré » sur son fonctionnement, c'est un Ogec « puissance 2 » en action !

Engagé(e)s et fier(e)s de notre réseau, nous vous attendons « en fO²rce »
les 9, 10 & 11 mars 2023 à Saint-Malo !

Un 11 janvier 2023... ...heureux !

La fédération des Ogec était heureuse de participer à la journée « Prospective » du 11 janvier 2023 à la Cité des Sciences. Elle était représentée, au niveau national, par son président et les membres de la Fédération nationale des Ogec du CNEC et, au niveau territorial, par les délégations de certaines régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre, Bretagne, La réunion, Bourgogne-Franche-Comté, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Nous connaissons désormais les [4 axes stratégiques](#) de l'Enseignement catholique ainsi que ses 12 programmes : c'est dans ce cadre que notre fédération a ancré sa démarche stratégique au cœur de ces orientations nationales. Mercredi 11 janvier, les acteurs de l'Enseignement catholique étaient réunis pour prendre le temps de partager des initiatives qui permettront de coconstruire ensemble l'Enseignement catholique de demain : une école toujours plus fidèle à sa mission d'annoncer l'Évangile de Jésus Christ dans un projet ouvert à tous et partout. Les membres des communautés éducatives étaient ainsi tous représentés dans leur diversité via leurs délégations territoriales (métropolitaines et ultramarines). En matière de contenu, la matinée de cette journée était dédiée à des ateliers qui nous invitaient à travailler activement en équipe autour de projets conçus de façon ludique (comme la tour en spaghetti : cf. encart ci-contre) ou plus réflexifs (innovations pédagogiques...). C'est parce que les innovations des uns seront partagées avec les autres, et vice-versa, que tous les diocèses, avec leurs richesses, leurs diversités et leurs spécificités, s'enrichiront et œuvreront solidairement pour s'ouvrir, innover et transformer en profondeur l'École catholique de demain.

Exemple d'atelier constructif "prospectif" : le défi de la tour en spaghetti

Le défi consistait à réaliser la structure la plus haute possible avec 20 spaghetti, de la ficelle, du scotch et un chamois (qui devait être au sommet). Objectif : prendre conscience qu'il est important de coopérer pour être efficace et que chacun a un rôle à jouer dans un groupe.

epudia perumquatur, sume voluptate prectium doluptatius et vendae omnihil

© Enseignement catholique



Pour accéder au replay de cette journée : rendez-vous sur la [chaîne YouTube](#) de l'Enseignement catholique

L'après-midi était quant à elle dédiée à des kiosques pendant lesquels des porteurs de projets sont venus présenter leurs démarches exploratoires et leurs aboutissements : chacun a ainsi participé à 3 kiosques en allant à la rencontre de témoins extérieurs qui ont partagé des projets innovants permettant de créer une ouverture d'esprit inspirante à des réalités très différentes. Ces partages d'expériences sont autant de sources exploratoires fondamentales pour avancer, et des opportunités pour être bousculés et challengés dans nos certitudes. Le changement viendra du terrain, la démarche prospective n'est pas une démarche nationale : "Pour rester lui-même, a rap-



porté Philippe Delorme¹, *l'Enseignement catholique doit se transformer, et pour se transformer l'Enseignement catholique doit s'appuyer sur ce qu'il est.* ». Nous savons combien la situation économique des établissements est difficile suite à 3 années de Covid et la crise énergétique que nous traversons. Il faut plus que jamais nous transformer et nous réinventer.

Accélération et montée en puissance de la [démarche prospective](#) : c'est ce qu'ont vécu près de 600 acteurs de l'Enseignement catholique ce 11 janvier à la Cité des Sciences. Placée sous le signe de la transformation, ils sont venus partager et explorer une cinquantaine de projets dont les objectifs et la méthodologie dessinent le visage de l'Enseignement catholique de demain. Cette journée a atteint son objectif : vivre ensemble un bon moment, partager une culture et un langage commun, car la démarche prospective c'est bien maintenant, demain, ensemble. La suite ? Le 7 février, une dizaine de projets intégreront le dispositif [Esca'lab](#) dont le principe est d'accueillir demain les nouvelles idées. Esca'lab est un processus de production et de valorisation en vue de transférabilité des nouveaux projets de l'Enseignement catholique qui ont été esquissés à la fin de la journée du 11 janvier. Mission : passer de la sphère de l'exploration à celle de l'exploitation, de l'émergence à l'affirmation. Autant de chemins qui feront avancer l'ensemble de l'Enseignement catholique vers demain.

Il s'agit de passer de la sphère de l'exploration, marquée par un haut degré d'incertitude, expérimentale, à celle de l'exploitation, où le projet, à force d'ajustements, se fortifie [...], confirme sa valeur ajoutée, peut être partagé. Ce processus repose sur l'itération : le faire pour comprendre¹.

¹Pierre Marsollier, délégué général aux relations politiques du Secrétariat général de l'Enseignement catholique
Article rédigé par Aurélia de Saint-Exupéry, secrétaire générale de la Fédération nationale des Ogec

Lettre d'actu social No.36 : retrouvez sur Isidoor toute l'actualité liée à vos enjeux sociaux et RH

Nouvelles sociales : un flash d'actu spécial sur les chiffres du début de l'année 2023 a été publié le 5 janvier. Ce flash a pour vocation de donner des éléments chiffrés ou d'urgence. Sa grande sœur, la lettre d'actu paraît quant à elle tous les mois. Elle donne un certain nombre de points de vigilance sur l'actualité propre à la branche de l'EPNL (convention collective et accords de branche) mais aussi sur l'actualité générale en veillant à recontextualiser les informations pour identifier en quoi elles peuvent avoir une incidence sur la gestion des Ogec. La dernière lettre d'actu a été mise en ligne le 16 janvier. Ce mois-ci elle met en avant des mises à jour et des créations de fiches dans la documentation d'ISI RH. Elle fait un bilan sur l'activité paritaire : 22 accords en 2022 !

Une fiche récapitulative ainsi que la notice d'information à remettre aux salariés sont téléchargeables sur Isidoor. Vous y trouverez également des informations sur le nouveau CQP *Attaché de gestion*, sur EEP Prévoyance et sur EEP Santé. Quelques modifications au niveau de la paie sont relevées (le salarié doit être titulaire ou cotitulaire du compte sur lequel le virement est réalisé). Une alerte URSSAF sur les versements de la *Prime de partage de la valeur* pourrait également vous intéresser, tout comme le tutoriel sur le temps de travail qui est désormais disponible. Enfin, vous y trouverez quelques rappels salutaires sur la grève et ses règles pour les salariés de droit privé via une sélection d'articles et de jurisprudences ainsi que des offres d'emplois. [Lire la lettre d'actu No.36](#)

© Adobe Stock



| Domaines d'expertise

12 Comptabilité & gestion
18 Immobilier & sécurité
20 Social & RH
23 Informatique & digital
24 Communication/partenariat



Contexte économique : le point sur l'inflation, les taux d'intérêt, la croissance... À quoi peut-on s'attendre en 2023 ?



Florent Wabont
Économiste chez Ecofi

Les pouvoirs publics, les acteurs privés, et les investisseurs formulent des hypothèses sur le couple croissance/inflation dans l'optique de guider leurs décisions. Après une année 2022 marquée par la guerre, un regain d'inflation historique et des banques centrales agressives, que peut-on envisager pour 2023 ? Florent Wabont, économiste chez [Ecofi](#), nous dresse un panorama de rentrée.

En 2022, l'économie mondiale a été frappée par la juxtaposition de 2 chocs d'offres, l'un s'inscrivant dans la continuité de la crise sanitaire (fortes tensions logistiques, production contrainte, etc.), l'autre lié à l'invasion de l'Ukraine (augmentation du prix des matières premières...). En dépit de la révision à la baisse des chiffres de croissance – conséquence directe de la guerre – la demande est restée résiliente, portée par la réouverture des économies. La majorité des pays développés devrait ainsi échapper à la récession en 2022.



En même temps, les banques centrales ont resserré leur politique monétaire de manière agressive, afin de lutter contre une inflation record. Sur l'ensemble de l'année 2022, la Banque centrale américaine (la Fed) a remonté ses taux directeurs de plus de 4%. La Banque centrale européenne (la BCE) a quant à elle fait évoluer son taux principal de -0,50% à 2%. En ce début 2023, la plupart des indicateurs avancés pointent vers un net ralentissement de l'activité, sous l'effet (i) de l'épuisement de la reprise post-covid, (ii) de l'érosion des revenus des ménages ajustés de l'inflation et (iii) de l'accroissement du coût du crédit induit par les politiques monétaires. Aux États-Unis, le marché de l'immobilier s'est déjà affaibli, mais force est de constater la vigueur du marché de l'emploi et de la consommation domestique, qui ne suggèrent pas l'imminence d'une récession. À la faveur d'une météo clémente ainsi que d'une moindre consommation énergétique, la zone Euro a déjoué les pires scénarios promis il y a encore quelques mois. La répercussion pour les ménages et les entreprises de la hausse du coût de l'énergie pourrait néanmoins engendrer une récession. La dynamique des pressions

Ecofi est la société de gestion du groupe [Crédit Coopératif](#), partenaire de la Fédération nationale des Ogec. Ecofi a une gamme de fonds ouverts 100% ISR (hors deux fonds indexés). Parmi eux, 12 fonds ont le label ISR.



Publi-information

inflationnistes a-t-elle évolué depuis notre dernier point sur la conjoncture ? Aux États-Unis, le « pic » a semble-t-il été franchi. L'inflation « totale » décélère depuis son point haut de 9,1% sur un an atteint en juin dernier, pour s'établir à 7,1% en novembre. Il en est de même pour l'inflation « cœur » (hors énergie et alimentation) qui passe de 6,6% en septembre à 6% en novembre. En ce qui concerne la zone Euro, l'inflation « totale » a culminé à 10,6% en octobre, puis est ensuite retombée à 10,1% le mois suivant. L'inflation « cœur » est quant à elle restée tenace et s'élevait à 5% fin novembre. Les facteurs évoqués dans le dernier Mag des Ogec (numéro #13) le trimes-



tre dernier prévalent toujours. La transition d'une consommation de biens durables vers les services, l'apaisement des deux chocs d'offres mentionnés plus haut, et le ralentissement de l'activité, devraient faire rimer 2023 avec désinflation. Cette dernière devrait s'opérer de manière graduelle, en atterrissant dans un intervalle compris entre 3 et 6% en rythme

annuel, selon le type d'inflation considéré. Côté banques centrales, la Fed a opté pour ralentir le rythme de ses relèvements de taux en fin d'année 2022. Elle s'achemine petit à petit vers le taux directeur dit taux « terminal », qui correspond au niveau le plus élevé qui sera atteint sur ce cycle. Le marché évalue ce dernier aux alentours de 5%. La BCE a quant à elle pris du retard et maintient toujours un ton agressif, tout en s'approchant du point d'acmé anticipé par les investisseurs. Les effets du resserrement des politiques monétaires se diffusent au sein de l'économie réelle avec un décalage de plusieurs trimestres. À horizon mi-2023, les banques centrales pourraient donc entrer dans une phase d'observation et d'évaluation de leurs actions, mais n'hésiteront cependant pas à adopter la même rhétorique qu'en 2022 en cas d'intensification des tensions inflationnistes. Enfin, l'assouplissement du zéro Covid en Chine fin 2022 ajoute de l'incertitude. Cela pourrait constituer un soutien pour l'économie européenne, mais également entraîner un regain d'inflation non désirée...

La transition d'une consommation de biens durables vers les services, l'apaisement des deux chocs d'offres [...] et le ralentissement de l'activité, devraient faire rimer 2023 avec désinflation. Cette dernière devrait s'opérer de manière graduelle, [...].

*[N'hésitez pas à regarder le replay](#) de la conférence de rentrée d'Ecofi : "Contexte économique et transition énergétique : comment agir ?"
Rédaction de l'article achevée le 3 janvier 2023*



Évolution de la réglementation comptable : quelles sont les nouveautés à prendre en compte dès l'exercice 2022-2023 ?

Deux nouveaux textes adoptés par l'Autorité des normes comptables (ANC) ont été homologués fin 2022. Ils entrent en vigueur dès l'exercice en cours, soit l'exercice 2022-2023 pour les Ogec et autres entités appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'État par contrat. Petit tour d'horizon des nouveautés qui concernent principalement l'activité apprentissage.

Les travaux de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), auxquels la Fédération nationale des Ogec a participé, ont permis le 11 mars 2022 d'adopter 2 nouveaux textes, homologués par arrêté du 13 décembre 2022 publiés au Journal Officiel (J.O.) du 18 décembre 2022. Il s'agit des règlements N°2022-01 modifiant le plan comptable général et N°2022-02 modifiant le règlement propre au secteur non-lucratif. Mais quels sont les points clés de ces nouveaux textes réglementaires ?

Le traitement comptable du sol-de de taxe d'apprentissage perçu par les Ogec est clarifié

Si le solde de la taxe d'apprentissage est affecté au fonctionnement, il a la nature d'une subvention d'exploitation. S'il est utilisé pour acquérir une immobilisation, il est traité comme une subvention d'investissement, confirmant la pratique en vigueur dans l'enseignement catholique.

Le traitement comptable des financements de l'apprentissage reçus par les CFA à but non-lucratif évolue

La facturation par le CFA à l'OPCO du niveau de prise en charge est comptabilisée en produits, de manière linéaire sur la durée du contrat d'apprentissage, en prestations de services (compte 706). Même chose pour la facturation par le CFA à l'OPCO des frais annexes (hébergement, restauration, 1^{er} équipement pédagogique, mobilité). Le financement par les OPCO d'équipements nécessaires à la réalisation des formations par apprentissage constitue une contribution financière (compte 755). Le mécanisme des fonds dédiés peut être utilisé pour étaler le financement reçu sur la durée d'amortissement de l'équipement financé. Enfin, les soutiens financiers des régions pour les formations par apprentissage constituent des subventions : subvention d'exploitation (soutien au fonctionnement) ou subvention d'investissement selon le cas.

Toute évolution de la réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable

La nomenclature 2023 prend en compte ces nouvelles règles. Une information dans l'annexe aux comptes 2022-2023 sera requise.

Dans votre espace Isidoor, découvrez 4 fiches pratiques dédiées aux nouveautés 2022-2023 (rubrique *Comptabilité de l'application ISI Gestion*). L'édition 2023 de la nomenclature comptable au format dépliant sera bientôt disponible.



Formation professionnelle : évolutions 2023 du versement du solde de la taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises, dédié au financement de l'apprentissage et de l'enseignement technique et professionnel. À compter de 2023, l'URSSAF et la MSA assureront le recouvrement de la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage et la Caisse des Dépôts gèrera l'affectation des fonds telle que désignée par les entreprises.



En 2023, les établissements scolaires habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage ne percevront plus directement les versements des entreprises. Conformément aux dispositions prévues par la loi de 2018 "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel", les entreprises devront verser à l'URSSAF ou la MSA le solde de leur taxe d'apprentissage. Les entreprises devront ensuite se rendre sur la plateforme SOLTÉA afin d'affecter leur versement aux établissements de leur choix. Cette plateforme sera ouverte le 4 mai aux établissements scolaires habilités à percevoir des fonds et le 25 mai aux entreprises via Net-Entreprises.fr : <http://bit.ly/3QO1dJV>

Excellence pro : promouvoir et développer la formation professionnelle de l'Enseignement Catholique

L'Agence Excellence pro vous accompagne dans ces évolutions : n'hésitez pas à contacter Emilie Julien si vous souhaitez des informations complémentaires : e-julien@enseignement-catholique.fr. Pour vous présenter ces changements, nous vous proposerons un webinar le 9 mai. D'ici là, si vous souhaitez en savoir + sur l'Agence Excellence pro et notamment sur la taxe d'apprentissage : <http://bit.ly/3Xld4RT>

L'Agence Excellence pro a été créée en réponse au big bang occasionné par la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, du 5 septembre 2018.





Crise énergétique : comprendre les aides de l'État auxquelles sont éligibles les Ogec et suivre leur évolution grâce à Isidoor

Les Ogec sont éligibles aux dispositifs d'aides de l'État mis en place pour soutenir les entreprises. Mais beaucoup d'Ogec peinent à comprendre ces dispositifs d'aides, et suivre leur évolution est parfois un vrai casse-tête. Dans l'application ISI Gestion sur le portail Isidoor, une fiche pratique dédiée à la crise énergétique est mise à jour après chaque annonce gouvernementale. Consultez-la régulièrement !

L'ensemble des aides gouvernementales pour soutenir les entreprises face à la crise énergétique est défini pour 2023. Que faut-il en retenir ?

1. Le bouclier tarifaire est prolongé en 2023 pour les Ogec de petite taille (ETP < 10, CA < 2 M€ et puissance du compteur ≤ 36kVA).
2. Les Ogec de petite taille (ETP < 10 et CA < 2 M€) dont le compteur est supérieur à 36kVA pourront quant à eux bénéficier d'un prix de l'électricité limité à 280€/MWh en moyenne sur 2023.
3. Un dispositif amortisseur d'électricité est créé pour les Ogec qui ne sont pas éligibles au bou-

clier tarifaire. Ce dispositif apportera une aide aux Ogec qui achètent ou ont acheté leur électricité à un tarif supérieur à 180€/MWh. L'aide sera alors proportionnelle à la hausse de prix supportée par l'Ogec. Pour les Ogec les plus fortement impactés par la hausse du coût de l'électricité, il faut ainsi s'attendre à une baisse de la facture pouvant aller jusqu'à 20%. Afin de pouvoir bénéficier de ces différentes aides, transmettez à votre fournisseur d'électricité une attestation d'éligibilité complétée.

4. Le guichet unique d'aide, ouvert depuis le mois de juillet, a été assoupli et prolongé en 2023. Pour

rester simple : tout Ogec qui subit une hausse du coût de l'énergie supérieure à 50% et dont le coût de l'énergie représente plus de 3% du chiffre d'affaires est éligible. Le montant de l'aide variera en fonction de la hausse du coût de l'énergie que vous subissez (jusqu'à 30% si votre prix a été multiplié par 10). Pour savoir si vous êtes éligible et évaluer le montant des aides potentielles auxquelles vous auriez droit, faites une simulation sur www.impôts.gouv.fr.

5. Enfin, en cas de difficultés de trésorerie, les énergéticiens peuvent proposer un étalement des factures d'énergie.



Clarisse Walckenaer
Fédération nationale
des Ogec



” RDV sur Isidoor où une *fiche pratique* dédiée à la crise énergétique est régulièrement mise à jour.

Lien vers la fiche pratique pratique (information plus détaillée) : <https://infos.isidoor.org/kb/foire-aux-questions-inflation/>
Pour obtenir des codes d'accès à Isidoor, contactez votre fédération départementale ou régionale.



Mission [im]possible saison 1 : la web série dédiée à la crise énergétique est désormais disponible en replay

Le contexte de crise énergétique que nous traversons nous a incité à créer *Mission : [im]possible*, une mini série que nous avons lancée en octobre pour vous aider à vous emparer du sujet de l'énergie. La saison 1 est désormais terminée : son objectif était de vous permettre de mieux comprendre le cadre réglementaire (ie. le Dispositif Éco-Énergie Tertiaire) et de vous aider à mieux maîtriser vos coûts énergétiques. Avec plus de 700 inscrits, cette web série a rencontré un vif succès. Accompagnés par des experts en énergie, nous vous avons proposé 6 rendez-vous clés qui ont alterné entre webinars et ressources documentaires. À toutes celles et ceux qui ne s'étaient pas inscrit(e)s ou qui ont manqué un épisode, nous vous invitons à [\(re\)découvrir les 6 épisodes](#) de cette 1^{ère} saison :

[Épisode 1] Mission OPERAT. Parcourez 10 vidéos qui vous apporteront des précisions sur le Dispositif éco-énergie (DEET) et la plateforme OPERAT.

[Épisode 2] Gérer vos contrats. Écoutez les conseils d'un courtier pour bien comprendre le marché et mieux maîtriser vos contrats de fourniture d'énergie.

[Épisode 3] Vous faire accompagner. Découvrez les offres de nos partenaires en énergie.

[Épisode 4] Sobriété énergétique. Explorez les conseils de spécialistes en performance des bâtiments pour diminuer vos consommations.

[Épisode 5] Rénovation énergétique. Bénéficiez des conseils d'un spécialiste en primes CEE.

[Épisode 6] Sobriété numérique. Consultez des guides rédigés par des experts du numérique.

© Adobe Stock



Si vous avez suivi la web série, et pour nous aider à nous améliorer, prenez quelques minutes pour répondre au sondage de satisfaction en ligne : <https://form.jotform.com/223313252889358>



Cantines : de nouvelles obligations en matière de tri des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les restaurants scolaires produisant plus de 10 tonnes de biodéchets par an doivent valoriser ces déchets. Depuis le 1^{er} janvier 2023, cette obligation est étendue aux restaurants produisant plus de 5 tonnes par an. Elle sera ensuite étendue à tous les restaurants à partir de janvier 2024. Êtes-vous concerné ? Quelles solutions mettre en place pour respecter cette nouvelle obligation ?

Les producteurs de biodéchets, dont font partie les établissements scolaires exploitant une cantine, sont invités à mettre en place des solutions pour trier séparément les biodéchets des autres déchets pour les valoriser et permettre leur retour au sol sous forme de matière organique. Deux grands types de solutions existent : le compostage en établissement et la collecte séparée. Le compostage sur site est la solution la moins chère. Elle présente quelques particularités liées à la présence de sous-produits animaux et certaines conditions doivent être respectées comme par exemples : seuil maximal d'une tonne par semaine, suivi du site par une personne formée, restriction dans l'utilisation du compost, etc. La collecte séparée des biodéchets peut être mise en oeuvre en faisant appel à des prestataires extérieurs (prestataire privé ou collectivité territoriale), ceci afin que la valorisation soit effectuée dans des unités agréées (plateforme de compostage ou unité de méthanisation). Cette solution, plus coûteuse en raison du transport, est particulièrement adaptée aux productions importantes. Pour plus de détails sur ces deux solutions et vous aider à y voir plus clair, consultez le guide de l'ADEME : [Trier et valoriser les déchets alimentaires : comment et à quel coût ?](#)

Comment savoir si vous produisez plus de 5 tonnes de biodéchets chaque année ?

Pour définir votre production réelle de déchets alimentaires, il existe deux méthodes :

1. Réalisation de campagnes de pesées
2. Extrapolation à partir de ratios nationaux (ratio estimatif de 110 g par repas X nb de jours de service X nb moyen de repas servis par jour)

Consultez la [fiche pratique](#) dédiée à la gestion des biodéchets sur [Isidoor](#)

© Adobe Stock



Article rédigé par [Clarisse Walckenaer](#), en charge des enjeux liés à la restauration scolaire au sein du pôle Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas... alors en route vers plus de sobriété !

Le prix des énergies s'est envolé et très probablement de manière durable. Avant d'engager des travaux importants qui représentent des investissements lourds et parfois compliqués à financer, engagez votre établissement dans une démarche de sobriété énergétique. Faites des économies importantes grâce à 2 leviers : la sensibilisation des occupants et le réglage des installations.

Comme le rappelle Sidi Soilmi, directeur de la cellule Bâti scolaire au Ministère de l'éducation nationale : *"on a plutôt en France une vision du bâtiment devant s'adapter à nos usages, indépendamment de la saison, et non l'inverse"*. Typiquement, est-ce normal de s'habiller de la même manière en classe qu'il fasse moins 5 ou 25 degrés à l'extérieur ? Or, *"les habitudes de consommation de l'énergie ne sont plus compatibles avec le contexte actuel, et le seront de moins en moins"*. Il faut donc faire évoluer les usages et les comportements. Plusieurs guides proposent des actions à mettre en place pour faire des économies, mais la difficulté réside dans la priorisation des actions pour accéder rapidement, si possible sans investissements, à des économies d'énergie importantes. Des mesures ciblant le chauffage, les appareils électriques, la ventilation, l'éclairage, le numérique ou encore l'eau

peuvent ainsi être prises facilement, ces dernières relevant souvent de conseils de bon sens. La priorité absolue ? C'est le réglage des installations de chauffage qui représente 66% de la consommation d'énergie finale d'un bâtiment scolaire. La mobilisation des usagers est également essentielle, d'autant plus qu'ils pourront déployer des bonnes pratiques au delà des murs de l'école. D'autres actions peuvent ensuite permettre de faire des économies, comme rationaliser l'occupation des locaux ou maximiser l'apport de lumière naturelle. Si divers établissements n'ont pas attendu 2022 pour s'emparer du sujet de la sobriété énergétique, la crise actuelle donne un coup d'accélérateur sans précédent à la politique à mener par tous en la matière. À l'enjeu écologique s'ajoute désormais un enjeu économique qu'il faut affronter avec pragmatisme et efficacité. Aujourd'hui, la chasse au gaspillage et la sensibilisation deviennent une obligation. Toutes les actions menées dans les établissements scolaires pour maîtriser la consommation énergétique permettent d'avoir un impact important. Alors, pourquoi ne pas initier des actions à des fins pédagogiques ? Pour aller plus loin, consultez la fiche Isidoor : [Sobriété énergétique : nos conseils pour réduire votre facture](#)

Encourager la sobriété énergétique de chacun est indispensable. Le travail d'éducation et de sensibilisation aux usages et comportements vertueux doit se poursuivre pour réduire ses consommations de 10 à 15% minimum.

La Confédération de l'enseignement catholique non lucratif (CEPNL) nomme six conseillers prud'homaux

La Confédération de l'enseignement privé non lucratif (CEPNL) a désigné 6 conseillers prud'homaux pour la mandature 2023-2025. L'arrêté du 2 décembre, publié au Journal Officiel (JO) du 9 décembre, a officiellement nommé :

- **Bobigny** : Catherine Dalichoux, chargée de mission RH au CNEAP
- **Lyon** : Christian Nominé, président d'Ogec, administrateur de l'Uniogec, président de l'Ogec Notre Dame de Villefranche-sur-Saône, retraité
- **Marseille** : Agnès Fouquet, présidente de l'Ogec Ec-coly Marseille, conseillère en formation
- **Nanterre** : Jean-François Valentin, administrateur de l'Institution de Chaville, DRH
- **Paris** : Sophie de Compiègne, responsable RH de la

Fédération des Ogec Ile-de-France, et Jean-René Le Meur, directeur des Affaires Sociales de la Fédération nationale des Ogec.

Les 6 conseillers ont prêté serment les 5 et 6 janvier 2023. Ils ont ainsi juré devant le tribunal judiciaire en Audience spéciale, et selon la formule consacrée, de remplir leurs "devoirs avec zèle et intégrité et de garder le secret des délibérations". La CEPNL a déjà organisé une formation avec Zora Villalard, avocate et conseiller prud'homale à Nanterre, avec ces nouveaux conseillers. Ils entament une formation à l'École Nationale de Magistrature et devraient commencer leurs activités à la fin du mois de janvier. Nous adressons toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux à ces tout nouveaux magistrats.

© Asobe Stock



Article rédigé par Jean-René Le Meur, directeur du pôle Affaires sociales de la Fédération nationale des Ogec

Formation : création d'un nouveau CQP "Attaché de gestion"

Un nouveau Certificat de Qualification Professionnel (CQP) "Attaché de gestion" a été récemment créé et est actuellement en cours de mise en œuvre. Ce tout nouveau CQP comprend 4 blocs de compétences, 45 compétences dont 22 compétences clés ainsi que deux *badges* spécifiques à ce certificat : un badge dédié à la gestion d'un projet immobilier et un badge dédié à la gestion RH.

L'organisation de cette certification en blocs permet de construire son parcours formatif personnalisé :

1. Au regard des besoins en montée en compétence : il sera possible de commencer par un bloc plutôt qu'un autre en fonction des attentes et des conclusions du positionnement sur le référentiel. Ainsi, si l'établissement scolaire renégocie les contrats de prestataires ou entre dans une démarche de sécurisation des contrats de travail, l'attaché de gestion pourra commencer par le bloc 2, puis envisager un autre bloc.
2. Au regard des disponibilités du salarié concerné : s'il lui est difficile de s'absenter sur 8 semaines par exemple, la formation peut s'organiser sur un temps long (une, deux ou trois années scolaires par exemple).
3. Au regard des possibilités contributives de l'Ogec : les blocs peuvent être suivis sur deux exercices comptables par exemple. À ce sujet, la Branche mettra les moyens pour développer le CQP, le reste à charge devra être très limité.

Pour les référentiels, nous vous invitons à consulter [la lettre Actu Social No.34](#). Un accord fixe le niveau de classification auquel accède le salarié une fois le CQP obtenu et le poste visé occupé (strate III, 13 degrés).

Les organismes de formation ont été habilités après audition et réponse à un appel d'offres

L'Ares Montreuil (93) et l'Isfec Afarec (5 Isfec et Organismes de Formation s'associent à l'Isfec Afarec Ile-de-France : Isfec Saint Martin à Tours, Ifeap à Angers, IFP à Lille, CEPEC à Lyon, Isfec des Alpes à Grenoble). Les formations débiteront en mai et les inscriptions en mars.

© Adobe Stock



Article rédigé par Aurélie Delgove, responsable développement des compétences au sein du pôle des Affaires sociales de la Fédération nationale des Ogec

Les salariés de la fédération nationale formés à la fresque du climat

Certains établissements scolaires ont déjà sensibilisé leur communauté éducative et/ou leurs élèves aux enjeux climatiques grâce à ce dispositif. Il s'agit d'un jeu collaboratif qui permet de sensibiliser les équipes au changement climatique. Cette formation, animée par [Lou Verschave](#), dure 3h et se présente sous la forme d'un [atelier en 3 phases](#).

La première phase de cet atelier ludo-pédagogique est technique et consiste à construire collectivement la fresque en reliant les 42 cartes du jeu selon des liens de cause à conséquence, tels que présentés par le GIEC dans ses différents rapports. La seconde phase est artistique : les participants

décorent la fresque en laissant libre cours à leur imagination et lui donnent un titre. La dernière phase est un débriefing permettant à tous les participants d'exprimer leur ressenti et de discuter des solutions individuelles ou collectives à mettre en place pour lutter contre le changement climatique.

Cette formation représente une belle entrée en matière où les salariés ont beaucoup appris : ils ont pris le temps de réfléchir à leurs actions individuelles, non seulement à celles de la Fédération nationale des Ogec mais également à celles des Ogec. Voilà une belle initiative à dupliquer ! De cet atelier collaboratif, de nombreuses idées ont germé : la force du collectif génère des échanges enrichissants et des innovations créatives inattendues. Nous vous donnons rendez-vous dans les prochains numéros du Mag des Ogec pour vous raconter la suite et vous tenir informés sur le suivi de cette action. En savoir + : Lou Verschave lou.verschave@gmail.com

© Adobe Stock



Pourquoi il est important d'embarquer pour la Fresque du Climat ?

Nous sommes aujourd'hui à +1,1°C de réchauffement mondial par rapport à la fin du 19^e siècle. Le scénario le moins optimiste nous amène à +5°C d'ici 2100. Une perspective aux conséquences désastreuses pour les générations futures.

Jean-René Le Meur, directeur du pôle Affaires sociales de la Fédération nationale des Ogec

ISI Day s'empare du sujet de la sobriété numérique : RDV le 4 avril pour maîtriser l'impact environnemental de votre activité



Frédéric Hul
DSI de la Fédération
nationale des Ogec

La sobriété numérique est un mouvement qui vise à sensibiliser chacun d'entre nous à l'utilisation raisonnable des technologies numériques. Il s'agit en effet de prendre conscience de l'impact de notre utilisation excessive des écrans et des réseaux sociaux sur notre bien-être physique et mental, ainsi que sur l'environnement. Le 4 avril, mettons-nous en marche pour plus de sobriété !

Nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de notre journée dédiée au digital : ISI Day ! L'édition 2023 aura lieu le 4 avril (jour de la Saint Isidore) exclusivement en ligne et fera le focus sur la sobriété numérique. Cet événement sera pour nous l'occasion de répondre avec l'aide d'experts aux questions suivantes: comment mettre en place un plan de transformation "sobriété numérique" dans un Ogec? Comment accompagner les usages au sein de la communauté éducative? Comment optimiser le cycle de vie des équipe-

ments numériques? Pour nous aider à y répondre, nous ferons appel à des intervenants de différents horizons qui viendront partager leurs expériences et leurs conseils pour une utilisation plus raisonnable de la technologie. En participant à cet événement, vous aurez également l'occasion d'apprendre comment d'autres organisations ont réussi à mettre en place un plan de sobriété numérique tout en conservant les bienfaits de la transformation digitale inhérente à l'évolution de notre monde (efficacité, productivité, collaboratif, mobilité...). Vous apprendrez notamment à mettre en place des indicateurs pertinents pour mesurer vos progrès en la matière. Cette journée est essentielle pour participer à la transformation de notre réseau et apprendre à travailler ensemble, malgré les distances, pour reconstruire les Ogec puissance 2 de demain. Nous vous attendons nombreux pour participer à cet événement qui sera rediffusé en direct sur FDO Live. Le 4 avril discutons sobriété numérique et découvrons les moyens de nous en servir de manière raisonnable. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou à partager votre expérience : greenit@fnogec.org





Marie-Emmanuelle Schiltz, nouvelle directrice générale de la Mutuelle Saint-Christophe, répond à nos questions

Le conseil d'administration de la [Mutuelle Saint-Christophe assurances](#) a nommé Marie-Emmanuelle Schiltz directrice générale le 31 mars 2022. Forte d'une solide expérience dans le monde de l'assurance dans plusieurs postes à responsabilité, Marie-Emmanuelle a choisi la Mutuelle. Elle nous explique son parcours, son choix et nous présente sa vision pour la Mutuelle.

Pouvez-vous présenter les grandes lignes de votre parcours ?

MES : Je suis mariée, j'ai 3 enfants et je réside en banlieue parisienne. J'ai suivi ma scolarité au sein de l'Enseignement catholique et j'en ai gardé les valeurs. J'ai ensuite poursuivi mes études supérieures en école de commerce et je suis rentrée dans le Groupe AXA où j'ai exercé des fonctions marketing, techniques, managériales, puis des fonctions de direction générale de société à taille humaine. Pour moi, le métier d'assureur c'est d'abord un métier utile : être présent auprès des personnes victimes d'un sinistre, une mission :

être là quand on a besoin de nous et enfin une responsabilité : développer des actions de prévention.

Pourquoi rejoindre la Mutuelle Saint-Christophe ?

MES : On ne rejoint pas la Mutuelle Saint-Christophe par hasard. Au même titre que l'Enseignement catholique, le modèle mutualiste est une manière en soi de vivre ensemble. Son objectif est d'agir dans l'intérêt de ses membres et de coconstruire avec eux l'organisation de demain. C'est pourquoi c'est une immense fierté pour moi d'avoir rejoint la Mutuelle. J'exerce ma mission avec détermination, en m'appuyant sur le conseil

d'administration, et sur l'engagement et l'expertise de l'ensemble des équipes de la Mutuelle.

En tant que directrice générale, quelle vision portez-vous ?

MES : Notre société fait face à de profondes mutations : le contexte économique et social, les enjeux environnementaux, ou encore, la situation géopolitique. En parallèle, les attentes citoyennes pour une société plus solidaire, plus juste, sont immenses. Il est essentiel de réfléchir très sérieusement à l'impact qu'exerce cette évolution sur notre modèle et de faire les bons choix. Les assureurs mutualistes ne doivent pas se définir



Marie-Emmanuelle Schiltz
Directrice générale
Mutuelle Saint-Christophe
assurances



” *Les attentes citoyennes pour une société plus solidaire, plus juste, sont immenses.*



© Adobe Stock

La Mutuelle de demain : une mutuelle qui s'inscrira davantage dans les territoires

uniquement par leur mission objective mais nourrir une société plus juste et plus vertueuse. En ce qui concerne la Mutuelle, notre mission est de protéger, accompagner, soutenir ceux qui s'engagent de façon responsable et solidaire.

Comment se décline cette vision au quotidien ?

MES : Bien sûr, nous portons avec le comité de direction, la responsabilité d'une bonne gestion, tout en préservant l'équilibre et la santé des collaborateurs. Je crois également à la vie mutualiste, au rôle de nos présidents des régions, et je souhaite que nos futurs conseils régionaux qui arriveront prochainement soient des lieux d'expression et de partage des actions que je serai amenée à prendre avec l'ensemble



© Adobe Stock

Nos sociétaires sont au cœur de La Mutuelle : ensemble écrivons demain

Ancré sur des valeurs mutualistes, il est primordial pour nous de coconstruire les offres et services avec nos sociétaires. Nous leur offrons ainsi des solutions au plus proche de leur environnement.

Pour ma part, je suis heureuse de construire avec nos délégués, nos partenaires et nos sociétaires notre Mutuelle de demain.

des parties prenantes pour construire la Mutuelle de demain. Une mutuelle qui s'inscrit davantage dans les territoires pour être au plus près des enjeux de nos sociétaires car c'est cette proximité qui fait notre différence. Il est également nécessaire de consolider les liens avec les instances dans les régions : fédéra-

tions départementales et régionales d'Ogec, directions diocésaines... ainsi qu'avec nos partenaires : la Fédération nationale des Ogec, le Secrétariat général de l'Enseignement catholique, avec qui nous coconstruisons toute l'année des temps forts, des actions pour accompagner leurs adhérents au quotidien.

Propos recueillis par le Mag des Ogec

Cybersécurité : un enjeu majeur

Le numérique occupe une place prépondérante dans le fonctionnement des organisations, situation qui suscite un intérêt croissant des cybercriminels dont les techniques ne cessent de s'améliorer.

Il faut savoir qu'ils s'attaquent aussi bien aux grandes entreprises qu'aux services de santé ou aux associations. Dans ce contexte, quels sont les risques pour notre réseau et comment y faire face ? Ce grand angle a pour objectif de vous livrer les clés qui vous permettront d'assurer votre cybersécurité et de vous aider à sensibiliser vos Ogec.



L'édito



Jean-François Deboudt
Président du GTSI (Groupe de Travail
sur les Systèmes d'Information)

” Paradoxalement, là où le numérique est très impliqué, les risques de fraudes ou d'attaques se multiplient

Cybersécurité : le numérique et ses paradoxes

La cybersécurité est un sujet d'actualité permanent. Nous sommes effectivement de plus en plus plongés dans un monde "numérique", monde qui apporte du confort et du service, qui devient indispensable voire même de plus en plus indispensable dans nos vies quotidiennes. Et paradoxalement, là où le numérique est très impliqué, les risques de fraude ou d'attaques de toutes natures se multiplient. C'est donc la sécurité et la continuité de nos activités qui sont en jeu ! Dans un autre domaine digital, si les réseaux sociaux représentent un excellent outil de communication, ils sont aussi capables de générer des comportements dangereux voire criminels. Autre paradoxe lié à la consommation d'énergie : en étant omniprésent, le numérique devient très énergivore. La technologie numérique est de plus en plus pointue et de moins

en moins abordable pour la plupart des utilisateurs. Encore un paradoxe qui questionne. Mais quand on analyse les principales causes des incidents de sécurité dans les entreprises, les deux premières concernent l'utilisation d'outils non qualifiés et des vulnérabilités connues non traitées. Il y a de vrais défauts technologiques "surprises", mais on observe qu'une bonne partie des causes sont identifiables. Ce constat est plutôt rassurant car il appelle à la responsabilité individuelle de chacun au bon usage du numérique. La "sobriété numérique" ou "green-IT" est une démarche dont le but est de minimiser l'impact environnemental du numérique. La proposition de l'ADEME est plus large : elle propose à chacun de "profiter du numérique tout en gardant le contrôle" et d'avoir un regard de gestion sur ses réels besoins.

ISI Day 2023

Nous vous informons qu'ISI day, la journée dédiée au numérique organisée par la Fédération nationale des Ogec aura lieu le 4 avril 2023 et aura pour thème la **sobriété numérique**. Cette journée sera exclusivement diffusée en ligne.

Règle d'or pour une sécurité informatique sans failles et efficace : ne plus se laisser surprendre !

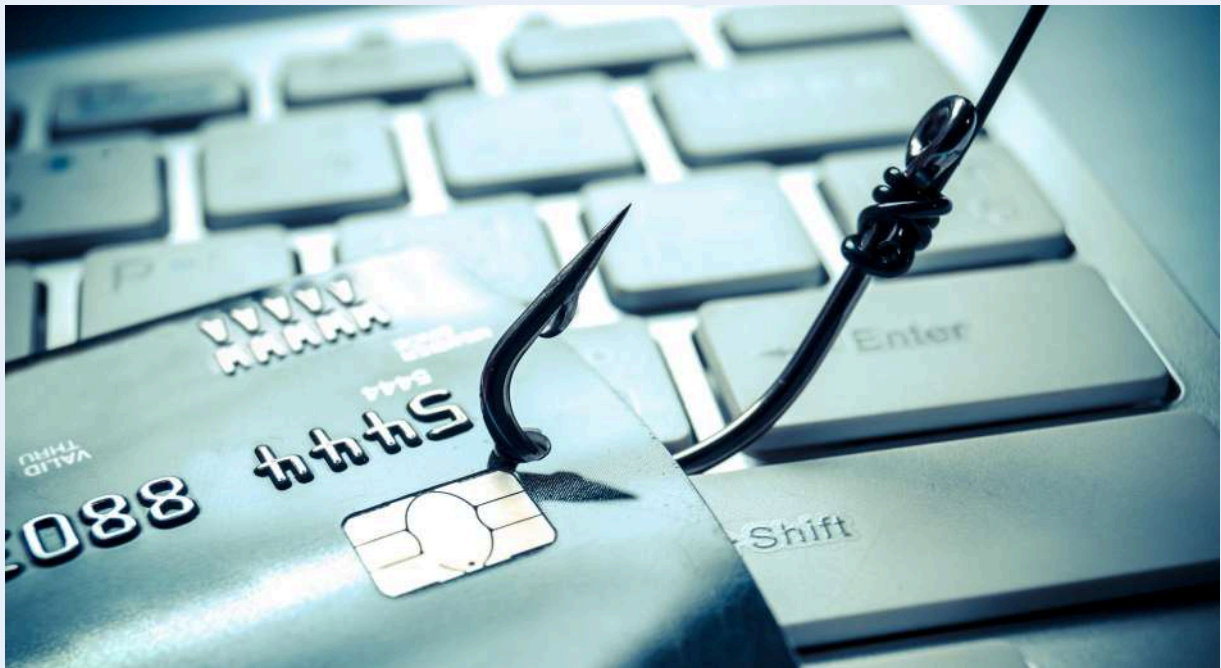
Les récits médiatiques de cyber-attaques dont ont été victimes de nombreux organismes (entreprises, hôpitaux, services municipaux, établissements scolaires, etc.) rappellent que les malveillances informatiques sont désormais l'affaire de tous. La question n'est plus de savoir si cela va m'arriver mais quand et comment. Ce dossier spécial a été conçu pour vous aider à décrypter les enjeux d'un système d'information bien sécurisé et vous éclairer sur les principaux risques, de l'hameçonnage au rançongiciel, afin de vous permettre de contrer, par des mesures simples, des pièges de mieux en mieux élaborés. Au hit-parade des cyber-risques qui peuvent toucher les établissements scolaires, on trouve le rançongiciel (ransomware ou encore cryptolocker) qui profite de failles

internes pour paralyser les systèmes informatiques.

Prise d'otage de vos données sensibles

Tout commence par un e-mail d'apparence authentique, adressé par un expéditeur à priori fiable et dont le contenu joue sur la vraisemblance et l'urgence. Par exemple, l'interruption imminente d'un service auquel vous avez souscrit (service bancaire, énergie ou abonnement...) si les informations de paiement ne sont pas mises à jour dans les plus brefs délais. C'est la stratégie de l'hameçonnage (ou phishing). Votre vigilance étant affaiblie, vous suivez un lien ou téléchargez une pièce jointe. Mais un logiciel malveillant s'active sur votre ordinateur et peut s'étendre à tout le réseau informatique pour en crypter les données et les rendre inaccessibles. Dans certains cas, des

© Adobe Stock





informations sensibles (RIB des familles, données médicales...) sont siphonnées pour être revendues via des réseaux clandestins. Les pirates exigent alors une rançon pour ne pas les dévoiler et vous trans-mettre une clé de déchiffrement. Les spécialistes conseillent de ne pas céder au chantage car rien ne vous garantit qu'ils tiendront parole, et vous pourriez même passer pour une cible facile.

Partager les mesures de prudence

Le premier enjeu est d'identifier les données dites sensibles de votre établissement et de vous assurer qu'elles sont régulièrement sauvegardées sur une durée suffisamment longue, via plusieurs copies sur



des supports différents, dont un hors ligne, pour faciliter leur récupération et la reprise d'activité en cas de piratage. Puis, face à la sophistication croissante des scénarios d'attaque, l'autre enjeu est de sensibiliser vos équipes aux bons réflexes comme celui d'identifier un message frauduleux. Enfin, votre établissement doit se doter à minima des compétences né-

cessaires et les renforcer en continu pour mettre en œuvre les mesures techniques incontournables de sécurisation de votre système d'information : mise à jour régulière des logiciels (systèmes d'exploitation, navigateurs internet, lecteurs PDF...), déploiement de solutions antivirus avancées, cloisonnement des réseaux privés (administratif, pédagogique...) et accès visiteurs (wifi notamment), sécurisation de vos accès à internet (pare-feu), suppression des clés USB, etc.

Encourager la culture de la cybersécurité

En cas d'attaque sur un poste, chaque utilisateur doit appliquer un protocole connu d'avance. D'où la pertinence d'élaborer une charte informatique qui détaille les règles d'utilisation du numérique, les bonnes pratiques en cas de cyber-attaque et encourage ainsi une culture de la cybersécurité. Par exemple, dans le cas d'un rançongiciel, l'ordinateur doit impérativement être déconnecté du réseau (câblé et/ou wifi) et ne pas être éteint au risque de détruire des preuves. Il faut enfin alerter le responsable informatique ou le prestataire externe.

Les responsables informatiques déplorent le manque de fondamentaux chez des utilisateurs souvent trop confiants dans la sécurité des systèmes et persuadés que cela n'arrive qu'aux autres. Or, la cyberprudence sera une responsabilité collective en 2023.



Éviter le pire ? C'est possible en prenant des initiatives préventives qui permettent d'assurer une meilleure sécurité

Même si les cas de cyber-attaques sont de plus en plus médiatisés et que ces agressions touchent aussi bien des entreprises du CAC 40 que des organismes de santé publique, nous avons toujours le sentiment que ces attaques n'arrivent qu'aux autres et que nous nous sentons suffisamment protégés pour les éviter. Malheureusement, ces événements arrivent aussi dans nos établissements...

Mme Germouty, cheffe d'établissement du lycée GTP-Sup partage avec nous son expérience.

À quel moment avez-vous su que votre établissement était victime d'une cyber-attaque ?

Un jour, mon collaborateur du collège, avec qui nous partageons l'infrastructure informatique, m'a contactée à mon domicile pour m'informer qu'il était avec notre responsable informatique car en voulant utiliser son ordinateur, il s'est retrouvé face à un écran noir. Nous étions en train de subir une attaque informatique de type "rançongiciel" qui avait débuté vers 4h du matin. Nous avons vite

été confrontés à la problématique suivante : qui peut nous aider face à cette situation ? Nous avons eu la chance de réussir à joindre le responsable du second degré au sein de la direction diocésaine de Vendée qui connaissait une entreprise spécialisée dans la récupération de données informatiques.

Que s'est-il passé ensuite ?

La suite fut d'informer la communauté éducative quant à la situation et aux incidences qui allaient suivre : plus d'accès aux outils informatiques ni à internet. Environ 600 postes au sein du collège et du lycée étaient concernés et se ont retrouvés bloqués pendant

plusieurs semaines. Seuls les postes de l'administration ont pu être remis en route avec l'aide de nos partenaires informatiques.

Avez pu reprendre vos activités rapidement ?

Nos données ont été partiellement récupérées quelques semaines plus tard seulement. Nous avons mis plusieurs mois avant de pouvoir retrouver un mode de travail normal car nous avons dû revoir notre infrastructure réseau et prendre de nouvelles dispositions de sécurisation :

- Doublage des pare-feux
- Mise en place d'une sauvegarde immuable



Mme Germouty
Cheffe d'établissement du lycée GTP-Sup - UFA Notre Dame - CFP Les Abeilles



” Nous avons mis plusieurs mois avant de pouvoir retrouver un mode de travail normal [...]



- Solution de protection antiphishing/antispam
- Interdiction d'utiliser des clés USB
- Restriction d'accès aux emails non professionnels via les ordinateurs de l'établissement
- Restriction d'accès à notre réseau wifi pour tous les appareils extérieurs à l'établissement (proposition d'une connexion wifi dédiée)

Qu'est-ce que cette attaque a changé dans votre manière de fonctionner ?

Six mois plus tard, nous avons pris la décision de faire un audit de notre nouvelle structure pour, à la fois sécuriser les responsables, prendre de nouvelles habitudes de travail et communiquer sur les risques



"cyber" à l'ensemble des acteurs de la communauté.

Avez-vous une idée de l'impact financier que cette attaque peut avoir sur votre Ogec ?

Nous estimons à plusieurs dizaines de milliers d'euros l'impact de cette cyberattaque. Nous n'étions pas assurés à l'époque et nous ne pouvions malheureusement plus l'être à court terme.

Avez-vous su d'où venait cette attaque ?

La société qui nous a accompagnés a pu remonter à l'origine de l'attaque qui provenait de "hackers" originaires des pays de l'Europe de l'Est. On nous a expliqué qu'ils ciblaient principalement les serveurs avec une grosse activité. Ils se sont introduits via un accès extérieur insuffisamment sécurisé.

Conclusion

Nous vous remercions infiniment pour votre précieux témoignage qui touchera l'ensemble de nos lecteurs, membres du réseau des Ogec, et les sensibilisera à la menace permanente qui planne chaque jour au-dessus de nos structures, et particulièrement celles de nos Ogec. Vous leur rappelez qu'il est plus qu'important d'agir en amont et de mettre en place des actions préventives, même si ce n'est pas toujours dans notre culture. Nous avons tendance à minimiser les risques jusqu'à ce que l'on en devienne une victime. Il est donc important d'agir aujourd'hui et de prendre les mesures nécessaires pour éviter ces types d'attaques qui se multiplient par milliers actuellement.

Les conséquences d'une cyberattaque sont lourdes et touchent tous les domaines de l'activité d'une structure. Sur le plan matériel, humain et financier, la remise en service ne se fait pas du jour au lendemain mais prend plusieurs mois, voire plusieurs années : agissez !

*Témoignage de Céline Germouty, cheffe d'établissement du Lycées GTP-Sup - UFA Notre Dame - CFP Les Abeilles
Propos recueillis et rédigés par Anthony Mortier, responsable du pôle numérique de l'Uradel*

Cyberattaques : quels sont les conseils pour vous prémunir d'un piratage ?

Hameçonnage, rançongiciel et piratage de comptes constituent le top trois des attaques auprès des collectivités. Autant de techniques qu'il convient de bien comprendre et de faire connaître à tous les utilisateurs pour mieux les appréhender. Cette meilleure connaissance des risques cyber et des attaques permet de les prévenir et de former les utilisateurs aux gestes clés de sécurité.

Pour vous protéger contre le hameçonnage, soyez vigilant lorsque vous recevez des emails ou des messages provenant de personnes ou d'entreprises que vous ne connaissez pas ou qui vous demandent des informations personnelles ou financières. Ne cliquez jamais sur des liens ou des téléchargements douteux dans les emails ou les messages que vous recevez. Si vous êtes incertain, vérifiez l'adresse du site web avant de cliquer sur le lien. Utilisez un logiciel de sécurité qui inclut une protection contre le hameçonnage et qui met à jour régulièrement ses définitions de virus. Soyez attentif aux fautes d'orthographe et aux erreurs de grammaire dans les emails et les messages que vous recevez, car cela peut être un signe que le message est frauduleux. Utilisez des mots de passe forts et uniques pour chaque compte, et changez-les régulièrement. Utilisez également un gestionnaire de mots de passe pour vous aider à gérer vos mots de passe de manière sécurisée. Ne transmettez jamais vos informations personnelles ou financières par email ou sur des sites web non sécurisés. En suivant ces consignes, vous devriez être en mesure de vous protéger efficacement contre le hameçonnage et de maintenir la sécurité de vos informations sensibles.

Le hameçonnage est la cyberattaque la plus propagée, mais en quoi cela consiste ?

Le hameçonnage, également appelé *phishing*, est une technique utilisée par les cyber-criminels pour tenter de voler des informations sensibles, comme des mots de passe ou des numéros de carte de crédit, en se faisant passer pour une entreprise ou un individu de confiance.



© Adobe Stock



Article rédigé par Frédéric Hul, DSI de la Fédération nationale des Ogec



Le rançonnement, également appelé rançongiciel, est une forme de cyberattaque qui vise à verrouiller ou à rendre inaccessible votre ordinateur ou vos données, jusqu'à ce que vous payiez une rançon. Nous vous présentons ci-dessous quelques étapes que nous vous recommandons de suivre pour vous protéger contre le rançonnement : **1.** Utilisez un logiciel de sécurité qui inclut une protection contre les logiciels de rançon et qui met à jour régulièrement ses définitions de virus. **2.** Sauvegardez régulièrement vos données importantes, de manière à pouvoir les récupérer en cas de perte ou de corruption. **3.** Soyez vigilant lorsque vous naviguez sur le web et évitez de cliquer



sur des liens ou de télécharger des fichiers de sources douteuses. **4.** Ne cliquez jamais sur un lien dans un email ou un message qui vous demande de payer une rançon ou qui vous avertit qu'un problème a été détecté sur votre ordinateur. **5.** Soyez attentif aux fautes d'orthographe et aux erreurs de grammaire dans les emails et les messages que vous recevez,

car cela peut être un signe que le message est frauduleux. **6.** Ne payez jamais la rançon demandée. Même si vous payez, il n'y a aucune garantie que vous récupériez vos données ou que le logiciel de rançon soit désinstallé de votre ordinateur. En suivant ces 6 étapes, vous devriez être en mesure de vous protéger contre le rançonnement et de maintenir la sécurité de vos données. Si vous êtes victime d'une attaque de rançonnement, il est fortement recommandé de contacter immédiatement votre fournisseur de logiciel de sécurité ou un professionnel de l'informatique pour obtenir de l'aide. **INFO CLIN D'OEIL :** cet article a été rédigé en utilisant [l'application ChatGPT](#), qui défraye la chronique. [ChatGPT](#) est une intelligence artificielle qui dépasse les assistants personnels actuels comme Siri, Google Assistant, Amazon Alexa, etc.) car il collecte et croise des milliards de données accessibles publiquement sur Internet et les restitue au demandeur de façon pertinente et structurée. Attention toutefois, il convient de bien vérifier les réponses qu'il vous soumet, notamment sur nos sujets..

En suivant ces étapes, vous devriez être en mesure de vous protéger et de maintenir la sécurité de vos données. Si vous êtes victime d'une attaque, il est recommandé de contacter immédiatement votre fournisseur de logiciel de sécurité et votre responsable informatique.

Plan de reprise d'activité : une précaution indispensable pour anticiper les impacts liés à une cyberattaque

Quelle que soit la taille de votre établissement, il est nécessaire d'envisager et de mettre en place une solution de secours en cas de sinistre subi au niveau de votre infrastructure informatique. En effet, une cyberattaque ou une panne majeure peut s'avérer fatale pour votre établissement en cas de perte majeure de fichiers ou de destruction de votre matériel. Un plan de reprise d'activité vous permettra de faire face à ce type de déconvenues.

Qu'est-ce qu'un PRA (plan de reprise d'activité) ?

Un plan de reprise comprend l'ensemble des procédures et des durées d'interventions nécessaires pour redémarrer votre activité après un incident informatique majeur. Ce type de catastrophe comprend les cataclysmes naturels, les incendies (local ou chez vo-

tre hébergeur¹), les attaques informatiques (encore plus fréquentes aujourd'hui), les vols, les défaillances technologiques... soit tout ce qui peut détruire vos données et outils informatiques et qui peut être plus ou moins prévisible. Ce plan est une sécurité pour la gestion des Ogec, mais n'est pas un plan standardisé. Chaque plan s'adapte aux besoins et aux spécificités de votre établissement. Avoir le plan idéal signifie définir avec votre prestataire informatique ou votre responsable informatique, les données les plus importantes et les dangers possibles.

Comment s'y prendre ?

Pour vous aider à prioriser les données à récupérer en cas de sinistre, le registre de traitement peut vous être utile. Mis en place en 2018 dans le cadre du

© Adobe Stock



¹Rappelez-vous OVH en 2021



RGPD, il vous permet de cartographier et d'obtenir une vision détaillée de tous les traitements réalisés au sein de votre structure, de toutes les données manipulées, les différents intervenants... Vous pourrez ensuite réfléchir aux incidents possibles pour chaque support et aux actions à mener en amont pour limiter l'impact de ces incidents sur vos activités (sécuriser un local contre le vol, présence d'extincteur, sauvegardes régulières...). Enfin, le plan de reprise d'activité est constitué de la démarche générale et des étapes à suivre pour remettre en route l'activité (notamment dans le cadre d'une reprise progressive). Pour qu'il soit efficace, votre PRA doit prévoir d'identifier et d'impliquer les ressources humaines concernées (internes et externes) pour remettre sur pied votre système d'information.

L'importance des sauvegardes

La sauvegarde de vos données est la condition de réussite de votre plan de reprise d'activité. Les systèmes d'information sont de plus en plus complexes et hybrides (applications locales, services dans le

Cloud), mais nous vous conseillons vivement d'effectuer en parallèle vos propres sauvegardes et ce, pour l'ensemble de vos données, y compris celles hébergées par votre prestataire ou par une solution Cloud. Aucune entreprise n'est en effet à l'abri d'un sinistre destructeur. Concernant les services hébergés dans le Cloud, il est préférable de choisir un hébergement redondant sur un autre site géographique, de telle sorte que l'autre serveur puisse prendre le relais en

L'hébergement et le rythme de sauvegarde sont des éléments importants à ne pas négliger, pour vous prémunir en cas de perte de données inattendue.

À noter : l'application ISI Data vous aide à répertorier votre activité numérique

ISI Data est une application accessible depuis votre espace Isidoor. Simple et intuitive, elle vous permettra de maintenir votre conformité RGPD, de détecter vos failles de sécurité et de gérer votre parc informatique. Elle vous permettra également de bien tenir à jour votre registre de traitement et d'indiquer l'état des sauvegardes pour chaque source de données identifiée ainsi que les précautions prises pour les sécuriser.

cas d'incident. Concernant les applications et les données locales, nous vous conseillons d'appliquer la règle du "3-2-1" qui vous permettra d'augmenter le nombre de sauvegardes que vous conservez et de diversifier les lieux où elles sont stockées.

Qu'est-ce que la règle du 3-2-1 ?

Cette règle stipule que vous disposez de 3 copies de données dont 2 sont stockées sur des supports différents et au moins une est stockée hors site ou sur le Cloud (ou à minima sur un bâtiment non connexe de celui hébergeant vos serveurs). Concernant le rythme des sauvegardes, il est conseillé, à minima, d'avoir une sauvegarde quotidienne pour les données dites "vivantes" (qui changent régulièrement) avec un système de roulement (hebdomadaire, mensuel, annuel). Cette politique de sauvegarde doit donc être formalisée et doit compléter votre PRA.



Cybersécurité : tous utilisateurs, tous concernés ! Comment sensibiliser pour mieux agir ?

Ces dernières années, le pays a été la cible de très nombreuses cyberattaques. Si une prise de conscience collective commence à s'opérer, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre un bon niveau de sécurité et démystifier ce sujet. Obscure pour certains, anxiogène pour d'autres, la cybersécurité est encore trop souvent perçue comme une contrainte et comme un sujet uniquement technique.

Il suffit d'une seule intrusion dans un système informatique pour entraîner la perturbation des services, voire l'arrêt total de l'activité, une atteinte à l'image et à la réputation de l'établissement scolaire, ou encore une rupture de la confiance numérique entre votre établissement et ses parties prenantes. Un seul clic sur un lien malveillant, le téléchargement d'une pièce jointe infectée ou la réutilisation d'un mot de passe tombé entre de mauvaises mains, peuvent ainsi avoir de graves conséquences. Une cyberattaque est souvent le fait d'une négligence humaine. Il suffit parfois d'une simple erreur pour rendre toute une organisation vulnérable. Si chaque membre de la communauté éducative en est conscient, alors chacun, à son niveau, peut être acteur d'une politique *cyber* et contribuer à protéger son établissement scolaire, notamment en adaptant son comportement.

Pour garantir un niveau de vigilance constant de la part de vos utilisateurs et développer une culture *cyber*, il devient nécessaire de diffuser ces recommandations via des campagnes de communication et de sensibilisation récurrentes. Divers outils ainsi que des ressources documentaires sont aujourd'hui disponibles sur le site [Cybermalveillance.gouv](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) que vous retrouverez également dans l'espace documentaire d'ISI Data. D'autre part, nous vous proposons de tester vos connaissances depuis votre espace Isidoor : dans la rubrique formation, un quiz pédagogique vous permettra d'évaluer votre niveau général de cyber-prudence. Des exercices vous permettront de vous aider à renforcer votre vigilance dans les domaines tels que la sécurité de l'information au travail, les usages et les risques liés à l'utilisation des messageries électroniques et d'Internet, la e-réputation et les réseaux sociaux, ou encore la mobilité et la sécurité à domicile. Des vidéos pédagogiques réalisées par les instances de la sécurité informatique en France (c'est-à-dire par le site de référence [cybermalveillance.gouv](https://www.cybermalveillance.gouv.fr), par l'[Anssi](https://www.anssi.fr) ou encore la [Cnil](https://www.cnitl.fr)), viennent illustrer chaque thématique. Ces ressources vous aideront à sensibiliser vos utilisateurs et vous permettront de renforcer votre cybersécurité.

Pour bien commencer : rendez-vous dans [l'espace formation d'Isidoor](#) pour tester vos connaissances et corriger vos usages numériques. C'est un premier pas vers la cyberbienveillance en vue de renforcer la cybersécurité de votre établissement.

| Des hommes et des territoires

- 38 Économies d'énergie :
Fénelon Vaujourns s'engage !
- 40 Création de la Fédération
des Ogec AURA
- 41 La Joliverie expérimente un
système de restauration
- 42 Drôme : des Ogec heureux
- 43 L'aventure humaine :
création d'un complexe
scolaire au Bénin



Championnat de France des économies d'énergie : la grande mobilisation de Fénelon Vaujours pour la transition écologique



Pierre Mohammad
DAF du groupe scolaire
Fénelon Vaujours (93)

L'objectif de ce concours national est de récompenser les bâtiments ayant, en un an, le plus réduit leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO₂. La remise des prix aux lauréats a eu lieu le 13 décembre à l'Arena-La Défense. Une trentaine d'élèves et une dizaine d'accompagnateurs (enseignants, salariés et direction) de l'établissement [Fénelon Vaujours](#) ont eu la chance d'y participer.

Comment s'est déroulée cette journée ? Qu'a-t-elle apporté à vos élèves ? Dès notre arrivée, nous avons assisté à des ateliers de sensibilisation à la consommation d'énergie. Il y avait également des stands d'industriels exposant des solutions techniques à mettre en oeuvre (vélo de recharge pour smartphone, éoliennes miniatures, panneaux électriques programmables, panneaux solaires...). Ces animations variées et ludiques ont permis à nos éco-délégués de ressortir plus que motivés de cette journée. Ils ont développé

des idées pour sensibiliser l'ensemble de la communauté de l'établissement (organisation d'une forme de kermesse sur le développement durable, création d'un club sur le thème, etc.). L'après-midi fut quant à elle consacrée à la remise des prix suivie d'une animation qui a permis de réaliser en temps réel la plus grande empreinte carbone.

Pourquoi vous êtes-vous lancés dans ce championnat en participant au concours Cube.S ?

Avec le développement de la conscience écologique, renforcée par la conjoncture actuelle, il apparaissait nécessaire à notre établissement de s'engager dans une démarche structurée de développement durable. Par le passé, nous avons fait des tentatives pour développer un club sur ce sujet, mais l'impact restait en deçà des attentes. Le [concours Cube.S](#) est une opportunité parfaite dans la mesure où nous profitons d'un accompagnement pour structurer la démarche : documentations, conseils pour la mise en oeuvre du challenge et la création d'événements, etc. Ceci est issu du travail capitalisé par les centaines d'établissements qui nous ont précédés. D'un point de vue technique, cela nous permettra de définir de



Propos recueillis par Sophie Pouverreau, juriste en charge des enjeux liés à l'immobilier scolaire au sein du pôle économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec.

Le concours

nouvelles normes d'usage qui nous aideront à mieux dimensionner les futurs équipements de chauffage. Par ailleurs, la participation à ce challenge facilite l'obtention du label E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable). Enfin, les économies réalisées sont en moyenne basse de 10%. C'est donc un challenge où tout le monde est gagnant.

Qui compose votre équipe projet et quel est le rôle de ses membres ?

Je coordonne une équipe projet composée de notre responsable communication, de deux enseignants, de notre responsable technique et de deux responsables de la vie scolaire. Cette équipe projet est secondée par une équipe-relais ouverte aux éco-délégués (30 élèves des niveaux collège/LG/ BTS/ UFA), à des enseignants ayant dans leur programme le thème du développement durable, ainsi que des salariés pouvant aider à la réflexion et à l'organisation des écogestes.

Quels sont vos objectifs et quelles actions avez-vous prévues de déployer pour les atteindre ?

Le championnat de France des économies d'énergie en chiffres

Pour l'édition 2021-2022, c'est 18,5% d'économies d'énergie réalisées en moyenne (toutes activités tertiaires confondues), 48 GWh économisés (l'équivalent de la consommation annuelle de 25 000 foyers) et 3 000 tonnes d'équivalent carbone évitées. Depuis sa création, 13,2 % d'économies ont été réalisées, soit 250 GWh (l'équivalent des consommations annuelles de 125 000 personnes), ce qui correspond à 18 000 t de CO₂ évitées.

Réduction des consommations d'énergie par les usages grâce à l'implication de tous et ancrage de la démarche de développement durable au sein de l'établissement seront nos principaux objectifs. Notre premier événement fédérateur fut la journée du pull de Noël où nous en avons profité pour faire un challenge de réduction du chauffage d'un degré. Ce mois-ci, nous formerons des professeurs principaux pour accompagner les élèves à réfléchir sur ce qui peut

Les économies réalisées dans le cadre du concours Cube.S sont en moyenne basse de 10%. C'est donc un challenge où tout le monde est gagnant.

être fait à leur niveau afin de réduire les consommations et proposerons des ateliers ludiques de sensibilisation à l'ensemble des agents de l'établissement. Nous réaliserons également un autodiagnostic des bâtiments pour permettre la définition des actions à mettre en place à court terme. D'ici la fin d'année scolaire, nous prévoyons l'organisation d'une kermesse sur le développement durable, des visites pour les éco-délégués de nos prestataires s'engageant dans le développement durable (centre de méthanisation des déchets alimentaires de la cantine, data center fournissant de la chaleur aux collectivités), une exposition artistique sur le thème et la labélisation E3D de l'établissement. Participer au concours Cube.S et, pourquoi pas, monter sur le podium à la prochaine édition sont de beaux défis dans lesquels se lance l'établissement Fénelon cette année !

« Faire de la sobriété un sport national, c'est le pari un peu fou du Championnat de France des économies d'énergie. Et ça marche ! »
Christophe Rodriguez, directeur général adjoint de l'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment).

Maillage territorial : création de la Fédération des Ogec Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)

Voilà 5 ans que l'Uniogec a inscrit dans son programme d'action la création d'une fédération régionale. Le 14 décembre, après 5 années de rencontres, d'interconnaissance progressive, de levée de doutes, les 12 fédérations départementales (Udogec) du Rhône-Roannais ont signé les Statuts fondateurs de la Fédération des Ogec AURA (Urogec) avec l'appui des directeurs diocésains et de la Fédération nationale des Ogec. La Fédération des Ogec AURA est ainsi la dernière fédération régionale à naître, il était temps ! Et d'autant plus que la fédération nationale n'envisage désormais son développement qu'au travers des territoires régionaux. Qu'apportera cette fédération régionale aux Ogec du Rhône-Roannais ? À court terme, ni apport ni charge. Les fédérations départemen-

tales restent les interlocuteurs des Ogec en charge de l'animation de leur réseau. Les premières actions de la région seront consacrées à la mise en place d'une représentation politique avec les institutions supra-départementales, à poursuivre l'interconnaissance et la défense d'intérêts communs. À moyen terme, la dimension politique se poursuivra et les services rendus, qui pourront être mutualisés, seront plus efficaces¹. Enfin, des projets communs, inter-départementaux voire directement régionaux, qui naîtront seront le fruit d'un travail coconstruit. Le développement du supérieur et des moyens de gestion, le renforcement de réseaux éducatifs inter-établissements ou la création de l'académie régionale ne sont que quelques-uns des terrains de jeu qui viendront.

© Adobe Stock



¹Paie, droit social, achats groupés, études stratégiques, etc.

Article rédigé par Aurélie de Saint-Exupéry, secrétaire générale de la Fédération nationale des Ogec



Expérimentation d'un nouveau système de restauration à la **Joliverie**

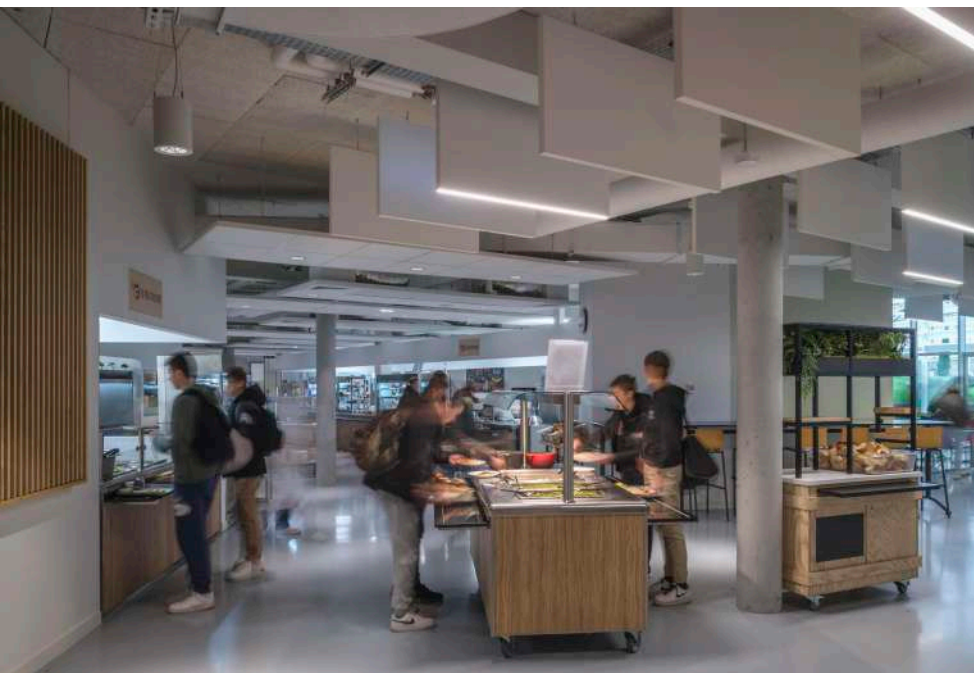
9,5 millions d'euros ont été investis dans un pôle de restauration et un foyer de 3 600 m² pour les lycéens de Saint-Sébastien-sur-Loire (44). Sodexo, qui gère la restauration de l'établissement scolaire, y expérimente un nouveau concept ayant pour ambition de rendre le restaurant plus attractif et de reconquérir une partie des effectifs post-bac.

Si le nombre de places assises a doublé, le nouveau pôle restauration propose une organisation différente. Il accueille l'ensemble des publics du site dans des espaces sectorisés par tranche d'âge : maternelles, primaires, lycéens, étudiants, apprentis et adultes. Jusqu'à 3 000 repas sont préparés par

jour, principalement avec des produits frais et de saison. Le projet a été mené en partenariat très étroit avec Sodexo, société de restauration partenaire historique de l'établissement depuis 1999. Sodexo y expérimente en exclusivité mondiale sa nouvelle offre baptisée CROC : la Cantine Responsable Où

l'on Cuisine. Les maîtres mots du concept sont « plaisir, interactions et conscience » avec deux piliers indissociables : un retour aux fondamentaux de la cuisine et une expérience adaptée à chaque convive, où chacun a la liberté de se resservir, d'assaisonner, de s'exprimer. Cette nouvelle restauration bénéficie d'une mise en valeur des produits et des recettes dans un environnement propice au partage et au plaisir. En plus de la sensibilisation à l'équilibre alimentaire, au goût et à l'environnement, une des actions prioritaires de Sodexo cette année est la réduction du gaspillage via des péchées quotidiennes et des actions de sensibilisation. Un beau projet !

© Patrick Miara pour Mûrissier Architecture



Et en matière d'approvisionnements, quels engagements prend Sodexo à La Joliverie ?

Concernant les approvisionnements, la société de restauration indique que "60% des produits cuisinés sont issus de filières en circuit court et ceci, grâce à une très étroite collaboration avec les producteurs locaux et à des acteurs Sodexo en région".

Pour mieux connaître la Joliverie, consultez leur site internet : www.la-joliverie.com

Article rédigé par Clarisse Walckenaer, en charge des enjeux liés à la restauration scolaire - Fédération nationale des Ogec

Fédération des Ogec de la Drôme : des présidents d'Ogec heureux de se retrouver

Après 2 années pendant lesquelles rassembler les administrateurs de la [Fédération des Ogec de la Drôme](#) et tenir une assemblée générale était difficile en raison du Covid-19, un très grand nombre de président(e)s d'Ogec du département (78,6%) se sont retrouvés à Valence le 21 janvier pour assister à deux assemblées générales organisées par la fédération départementale, sous la présidence de Francois Fourel.

Après une prière d'ouverture, la partie statutaire de l'AGO nous a permis d'écouter le rapport moral, de constater que les comptes étaient sains et d'accueillir 2 nouvelles administratrices. Le directeur diocésain est revenu sur les chiffres de la rentrée 2022, a évoqué les perspectives pour 2023-2024 et présenté la prospective, une démarche portée par le Sgec. Une AG extraordinaire a suivi pour adopter les nouveaux statuts des fédérations départementales des Ogec (Udogec) afin de rester en conformité avec les statuts types de la fédération nationale. 4 ateliers ont en-suite eu lieu pour partager un temps d'information et de formation sur les thèmes suivants : plan pluri-annuel d'investissement, économies d'énergie, sécurité incendie et Isidoor. Un grand merci à nos partenaires [Alpes Contrôles](#), [We Asso](#) et [Le Cèdre](#) pour leurs interventions, merci aux membres de la fédération et de la DDEC ainsi qu'à l'Institution St Victor pour la mise à disposition de l'établissement. Merci également à la nouvelle société de restauration collective [alTERREnative](#) qui nous a présenté son concept basé sur les produits de la ferme. Ils ont régalié les 60 personnes : un temps fort apprécié dans une ambiance conviviale !

Se transformer pour faire avancer l'Enseignement catholique vers demain

Les difficultés économiques dues à l'inflation actuelle et à la flambée des prix de l'énergie nous poussent à revoir nos façons de fonctionner et à nous dépasser tous ensemble afin de trouver de nouvelles idées¹ pour tenter d'équilibrer les comptes de nos établissements scolaires

© Jean-Jacques Champier



¹en lien avec le projet diocésain autour de l'écologie intégrale via la DSE

Article rédigé par Jean-Jacques Champier, secrétaire général de la Fédération des Ogec de la Drôme

Au Bénin, la construction d'un ambitieux complexe scolaire prend forme pas à pas : quand l'impossible devient possible

Juillet 2018. Une rencontre inattendue va transformer le cours de l'histoire des enfants de Kérou, petite ville africaine située dans le nord du Bénin, à 684 km de la capitale. Venu du Bénin pour remplacer les curés de la paroisse Saint Jean-Paul II du pays de Gex dans le sud-est de la France, le père Mérimé Yokossi, jeune prêtre béninois, est alors directeur du Collège catholique [Mgr Lucien Chambény de Kérou](#). Il est accueilli par une communauté paroissiale chaleureuse et très engagée. Son expérience de directeur d'école suscite l'intérêt des curés de la paroisse (les pères Grégoire de Kermenguy et Tanguy de La Gironnière) et des paroissiens. Cette heureuse rencontre se concrétise par une action d'ampleur : les fonds générés par la mise en place de l'institutionnelle opération "Bol de riz"

qui introduit le temps de carême, sont ainsi reversés au collège de Kérou en manque drastique d'infrastructures. Le collège n'avait en effet qu'un seul bâtiment, celui construit au départ par le père Victorin Yekou lors de la création du collège en 2009. Mais depuis, les effectifs ont pratiquement doublé. Les fonds reçus grâce à la générosité de la paroisse de Gex, additionnés à d'autres dons, ont permis de réaliser la construction d'un nouveau bâtiment : la salle Saint Jean-Marie Vianney, une réalisation qui éveille alors un profond désir d'aller encore plus loin, surtout qu'à peine construite, cette salle est très vite devenue beaucoup trop petite pour contenir le flux croissant des effectifs. Et d'autre part, il y avait également bien d'autres défis à relever...

Les enfants de Kérou devant les nouvelles salles de classe © [nom du photographe]



L'aventure humaine

Une formidable aventure humaine

Dorothée Westeel Denise, une paroissienne au grand cœur riche d'une belle expérience professionnelle et grande amie du père Mérimé, a été la toute première à émettre l'idée de créer une association avec une vision plus large et plus ambitieuse dont l'objectif était de doter le collège de Kérou de toutes les infrastructures modernes afin de favoriser une éducation et un enseignement de qualité aux enfants de cette ville très difficile d'accès, surtout par temps de pluie. L'idée a été très bien accueillie par Jean-Jacques Champier, salarié de l'Enseignement catholique dans l'Ain, qui en parle à Charles-Eric Bourbon, un ami architecte : celui-ci accepte aussitôt de se joindre à l'équipe et d'offrir ses compétences d'architecte pour la réalisation de ce projet. Peu à peu l'association prend forme avec les apports d'Éléonor Ritaine, juriste, Fabrice Gaud, spécialiste de la communication, Aislinn Delmotte, Pierre-Francois et Marina Girerd, Jeanne et Nirina... C'est ainsi que [l'association Coeurs-Unis](#) pour une éducation multiculturelle à Kérou voit le jour.

Vous souhaitez vous aussi participer à cette incroyable aventure humaine ?

Si vous souhaitez vous joindre à nous dans cette aventure humaine, connaître le collège, l'association, le projet ou faire un don, connectez-vous sur : coeursunis-kerou.org ou contactez-nous à l'adresse mail suivante : contact@coeurs-unis-kerou.org. Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux et relayer notre histoire et le projet : www.facebook.com/Coeursuniskerou/ www.instagram.com/coeurs_unis_kerou/

Premières réalisations

Gagnés par un dynamisme et une motivation sans faille, les membres de l'association contactent leurs réseaux et lancent un appel à dons : 70 000€ seront récoltés et serviront à construire 4 nouvelles salles de classe et château d'eau. L'architecte Charles-Éric, accompagné par sa collaboratrice Melinda, a supervisé, depuis la France, les constructions des classes et du château d'eau, réalisées par une entreprise de

Les membres de l'association ont contacté leurs réseaux et lancé un appel à dons : 70 000€ ont été récoltés qui ont servi à construire 4 classes et un château d'eau.

travaux béninoise répondant à un cahier des charges ainsi qu'à des normes strictes définies en amont. Ce travail collaboratif démarré en avril 2022 a généré de nombreux emplois pour les familles locales et assuré la livraison d'infrastructures solides. Malgré diverses péripéties et de grosses pluies qui ont malheureusement ralenti les travaux empêchant ainsi l'ouverture des classes pour la rentrée scolaire de septembre, les locaux ont été bénis et inaugurés le 16 novembre dernier par Monseigneur Antoine Sabi Bio (évêque du diocèse de Natitingou au nord du Bénin) sous un soleil flamboyant et sous le regard brillant de joie des enfants. Ces salles de classes accueillent d'ores et déjà des élèves issus de toutes les religions, de toutes les croyances et de tous les milieux : ce projet inclusif a ainsi redonné de l'espoir à toute une ville et un avenir aux enfants béninois.



Bénédictio des nouvelles salles de classes

Un appel aux dons est lancé pour mettre en oeuvre les prochaines phases du projet

Ces ouvrages sont le point de départ d'un projet plus ambitieux pour agrandir le collège (et absorber les effectifs qui ne cessent de croître), celui d'un grand complexe scolaire évolutif composé de plusieurs autres bâtiments dont une salle de restauration avec cuisines, des sanitaires, un laboratoire et une bibliothèque, un bloc administratif, des terrains de jeux, une grande salle d'accueil avec un gymnase et une chapelle, ainsi que 4 autres classes. C'est un projet global qui se construira pas à pas en fonction de la générosité de nouveaux donateurs. Le Père Mérimé, parti pour poursuivre des études à Rome a été remplacé par le Père Binet Awanou qui s'investit dans le projet avec le même dynamisme et la même flamme.



Le projet final © Charles-Éric Bourbon

Pour en savoir + sur
l'association Coeurs-Unis :
www.coeurs-unis-kerou.org/fr

Coeurs-Unis collecte des fonds pour financer la scolarité des élèves dont les familles ne peuvent assurer l'intégralité des frais, et la construction d'infrastructures scolaires pour le collège Monseigneur Lucien Chambeny.

C'est en unissant nos forces et en donnant du sens à nos actions que nous parvenons à faire bouger les lignes

Qu'en est-il aujourd'hui ? De fréquentes réunions organisées en visioconférence permettent à l'association Coeurs-Unis de continuer à suivre les travaux et d'échanger sur l'avancement du projet. En lien avec l'actuel président de l'association, Christian Dujardin, nous sollicitons l'aide et l'accompagnement de tous

les généreux donateurs pour que ce projet aille jusqu'au bout. Sachez que soutenir ce projet, c'est aussi en parler autour de vous. C'est l'école de l'Espérance et de la Providence. "Car rien n'est impossible à Dieu". *La plus haute forme de l'espérance est le désespoir surmonté*, Georges Bernanos, 1945.

Article rédigé par l'association Coeurs-Unis

| Intercours

47 [La pause ludique]
Sudoku : défiez-vous !

48 [La pause spirituelle]
Prière méditative



Entraînement cérébral : saurez-vous résoudre ces grilles de sudoku ?

Règles du jeu

Un sudoku classique contient 9 lignes et 9 colonnes, soit 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne et une seule fois par carré de 9 cases. Une vingtaine de chiffres sont placés, il vous reste à trouver les autres. Trois grilles pour trois niveaux de difficulté : facile, confirmé et expert.

	6			5	1		7	
3	7	4	9					
							2	
4	9						3	2
2		8		6	9	7		5
7		3	2			1	9	
5		1	6	2	7			4
6	4		8	1				7
					4	6		3

		9				4		2
			3		4		6	9
	5	4		9	6			
							7	
1	7						2	
			1	2	7	6	9	5
	2		5		9			7
		1	7	8		9	4	
		7			3			

	4		8			2		
5	3							4
8			5		9		1	
2		8					4	5
4	9					8	3	
						1		6
3				2		5		
1				6			2	
	6				5	3		



Prenez le temps Texte de médiation

Prenez le temps de jouer, c'est le secret de l'éternelle jeunesse. Prenez le temps de lire, c'est la source du savoir. Prenez le temps d'aimer et d'être aimé, c'est une grâce de Dieu. Prenez le temps de vous faire des amis, c'est la voie du bonheur. Prenez le temps de rire, c'est la musique de l'âme.

Prenez le temps de penser, c'est la source de l'action. Prenez le temps de donner, la vie est trop courte pour être égoïste. Prenez le temps de travailler, c'est le prix du succès. Prenez le temps de prier, c'est votre force sur la terre.

-D'après un auteur inconnu